

ANGLET

Une autre façon de faire du vélo

Faute de trouver un emploi, Roxanne Luberriga a choisi de créer son entreprise, dans le secteur du fitness, à Anglet. Passionnée par le sport 2.0, elle vient de se doter du premier vélo infrarouge de la région pour perdre des calories sans perdre de temps

Jean-Pierre Tamisier
jp.tamisier@sudouest.fr

Roxanne Luberriga, comme beaucoup, s'interrogeait, adolescente, sur ce qu'elle ferait après ses études de commerce et communication. Comme elle a rencontré, une fois diplômée, des difficultés à trouver un emploi, elle a fait le choix de créer sa propre entreprise.

Sportive, elle pratiquait la danse, la natation et le tennis. Elle a décidé de se tourner vers cette voie et, en étudiant ce secteur d'activité, a découvert tout ce qui se rapporte au fitness. Un domaine en plein développement qui a vu, sur la Côte basque comme ailleurs, les propositions se multiplier, pour répondre à une demande sans cesse grandissante.

Le local dans lequel ses parents ont exercé leur métier de constructeurs de maisons individuelles, 43, rue Jean-Léon-Laporte, était disponible. Ce qui lui a permis de se lancer.

Électrostimulation

Roxanne a décidé d'y installer sa salle baptisée l'Escale Electrofit. Une pratique pour laquelle, avant d'effectuer les exercices, on revêt un vêtement garni d'électrodes, destinées à stimuler les muscles pendant l'effort, dont l'esthétique n'est pas sans rappeler les gilets pare-balles.

Avant cela, elle s'est initiée aux techniques de l'électrostimulation active, d'abord destinées aux sportives et sportifs, professionnels ou amateurs, désireux d'obtenir des résultats



Roxanne Luberriga, responsable de l'Escale Electrofit, en démonstration dans le vélo infrarouge. GUILLE DROUVAUD

dans le renforcement musculaire, l'endurance, la mobilité, etc. Elle a complété sa forma-

« Tant qu'on est en forme, il n'y a pas de limite d'âge pour ces disciplines »

tion par la suite, pour obtenir une certification de l'institut de formation spécialisé Gucker Kolleg. Le marché est aujourd'hui très concurrentiel et l'in-

novation bouillonnante. En suivant de près l'actualité liée à cette discipline, Roxanne a découvert le vélo à infrarouge Infrabike. D'aspect, l'engin ressemble plus à une petite capsule spatiale qu'à une bicyclette.

Lorsqu'on pédale, les infrarouges chauffent les muscles. « C'est actuellement le seul qui existe sur la Côte basque et même en Nouvelle-Aquitaine », assure-t-elle. La promesse est de brûler six fois plus de calories que lors d'un effort traditionnel.

Pédaler à San Francisco

Il faut s'allonger dans l'engin et refermer hermétiquement un gainage de caoutchouc, après avoir bien calé ses pieds sur les pédales. On programme ensuite le rythme sur lequel on veut évoluer. Pendant le pédalage, on peut regarder, sur un écran, de belles images de villes du monde entier, tournées à l'aide de drones et qui sont liées, chacune, à un programme avec un niveau de difficulté. On pédale moins dans le nord de l'Italie que dans les rues en pente de San Francisco. On peut aussi re-

garder un film sur Netflix. On n'en verra peut-être pas la fin, puisque les séances sont de trente minutes, au cours desquelles, assure-t-on, on peut perdre jusqu'à 1 300 calories.

Depuis l'ouverture de son studio, en mars 2022, la jeune Angloye ne regrette pas son choix professionnel. « J'ai eu la chance d'avoir un local bien situé. Je reçois des hommes comme des femmes, de tous âges. J'ai une cliente de 77 ans. Tant qu'on est en forme, il n'y a pas de limite d'âge pour ces disciplines. »

SAINT-PIERRE-D'IRUBE

Deux départs salués en mairie

Françoise Lefeuvre et Christine Rogué ont fait valoir leur droit à la retraite après des années de bons services dans le domaine de l'aide aux personnes, sur le secteur géographique géré par le CCAS du canton de Saint-Pierre-d'Irube.

Judi 25 janvier, au cours d'une cérémonie très souriante, le maire Alain Iriart et Odile Amestoy, son adjointe aux solidarités, ont su retracer des parcours professionnels et personnels très investis et si attentifs aux « autres ». Discours, cadeaux et accolades ont permis de saluer des départs qui laissent des regrets, tant ces deux collègues ont su faire apprécier leur bonne humeur et leur franc-parler.

Sans se départir de leur humour, les deux partantes ont dit leur regret de cesser leurs fonctions. Elles ont témoigné avec humilité de toute l'émotion accumulée auprès de personnes parfois très âgées qui ont su leur faire si bon accueil. « Nous étions plus que de simples assistantes et préposées aux repas ou à l'entretien, nous étions des présentes et des confidentes ; parfois les derniers remparts contre la solitude... », ont témoigné les deux jeunes retraitées.

Ce temps de convivialité s'est prolongé autour de douceurs caloriques très appréciées et d'anecdotes partagées avec des élus et membres du CCAS.

LUMA



Françoise Lefeuvre et Christine Rogué seront regrettées. LUMA

URT

Le projet d'extension du cimetière se concrétise

Les élus d'Urt se sont réunis en conseil municipal, lundi 22 janvier, en mairie. Ils ont validé le premier point à l'ordre du jour, concernant les travaux d'extension et d'aménagement paysager du cimetière, visant à garantir un espace adapté aux besoins de la commune. Cette décision fait suite à une délibération acceptant la cession d'un terrain de 3 000 m², à détacher des parcelles section AC n° 108 et AI n° 27, destiné à recevoir l'extension du cimetière.

La maire Nathalie Martial Etchegorry a expliqué les différentes phases de ce projet approuvé, notamment les travaux de voirie et de terrassement, le génie civil pour la maçonnerie, la pose d'équipements funéraires, les aménagements des espaces verts et la fourniture de mobiliers divers.

Par ailleurs, les accroissements temporaires ou saisonniers d'activité chez les employés municipaux demandent périodiquement des renforts. Ainsi, les élus ont validé la création de deux emplois non permanents à temps non complet d'adjoint technique pour la période du 1^{er} mars au 30 juin 2024,



Les élus d'Urt ont participé à leur premier conseil en 2024. LUMA

représentant respectivement 25 et 14 heures de travail par semaine en moyenne. De plus, trois emplois non permanents à temps complet d'adjoint d'animation ont été approuvés pour la période du 17 février au 2 mars 2024, représentant 35 heures de travail par semaine.

Installations photovoltaïques

Dans le domaine scolaire, Nathalie Martial Etchegorry a exposé que l'école de la commune accueille des élèves domiciliés au sein de localités extérieures. Selon la loi, lorsque le groupe scolaire d'une commune accueille

des élèves dont la famille est domiciliée dans une autre localité, la répartition des dépenses de fonctionnement se fait par accord entre la commune d'accueil et celle de résidence. Un calcul adéquat, excluant les frais d'activités périscolaires, de cantine ou de garderie, a été établi pour Urt le coût moyen d'un élève par an à 703 euros, comme contribution à verser par les communes de résidence.

Enfin, pour les projets d'implantation d'installations photovoltaïques, une zone cadastrée vient d'être définie.

Joseph Etchegorry